



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 68783

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur le fait que notre pays connaît de nombreuses difficultés dans la lutte contre le chômage. Il souhaite connaître les mesures qu'il entend prendre afin d'obtenir durablement des résultats tangibles dans ce domaine. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Texte de la réponse

L'année 2005 a été en effet marquée par une nette inflexion de la courbe du chômage : après s'être accru de façon pratiquement continue de la mi 2001 à la fin 2003 (+ 350 000, soit + 17 %), le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1 (personnes à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein) s'est stabilisé pendant l'année 2004 avant d'entamer une décrue sensible à compter du printemps. Mesuré selon la norme internationale du BIT, le taux de chômage suit la même tendance, et passe en dessous de la barre des 10 % (10,1 % en mars 2005, 9,6 % en janvier 2006). Cette baisse profite à l'ensemble des catégories d'âge comme aux deux sexes, tout en étant plus marquée chez les hommes (-7,5 % depuis mars 2005). Elle s'observe aussi pour les chômeurs de longue durée, dont l'effectif diminue de 7,7 % au cours de la même période. Ces bons résultats sont obtenus alors que la conjoncture connaît depuis l'été une amélioration sensible. Après avoir soutenu l'activité en 2004, consommation et investissement ont peu progressé jusqu'en juin. C'est surtout le redressement de nos exportations, conjugué à la reconstitution des stocks dans les entreprises, qui tiraient la croissance. Celle-ci s'est nettement redressée au second semestre (+ 0,9 %), avec la reprise simultanée de la consommation des ménages (+ 1,4%), des investissements des entreprises (+ 2,4 %) et des exportations (+ 4,1 %). En phase avec la conjoncture, l'emploi a lui-même connu une évolution positive : + 60 000 salariés affiliés à l'Unedic au cours des trois derniers trimestres. Encore dans ses premiers stades, la reprise de l'emploi marchand a contribué au récent recul du chômage. En témoignent le fort recul des inscriptions à l'ANPE à la suite d'un licenciement économique (-32,3 % de mars 2005 janvier 2006) et à l'inverse la progression sensible des retours à l'emploi déclarés : + 7,6 %. L'action du gouvernement pour l'emploi et la cohésion sociale a fortement contribué à ce redressement : du côté de l'emploi marchand, l'apprentissage continue de progresser (+ 5,2 % en un an), comme les contrats initiative emploi dans leur nouvelle formule (+ 36 %), tandis que le contrat de professionnalisation (97 000 bénéficiaires en janvier 2006) prend progressivement la suite des anciens contrats en alternance. Du côté des emplois non marchands, le nouveau contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) connaît une rapide montée en charge (142 000 bénéficiaires). En revanche les entrées en stage de demandeurs d'emploi sont restées pratiquement stables entre mars 2005 et janvier 2006. Les bons chiffres du chômage ne procèdent nullement d'un « traitement statistique », les radiations administratives ayant connu un recul de 2,9 % au cours de la même période.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68783

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6379

Réponse publiée le : 23 mai 2006, page 5467